



Quelles démarches effectuer ?

Par **3pgarro**, le **10/03/2017** à **00:09**

Bonjour, rnrnJe suis péruvien. J'ai obtenu un Master en France. J'ai ensuite fait un 2nd master mais il me manque quelques crédits pour le valider. J'ai toutefois trouvé un travail (CDD de 6 mois) en lien avec mes études. Par contre, mon récépissé de titre de séjour étudiant est valide seulement jusqu'au 13 mars. Je voulais donc savoir comment je dois faire pour pouvoir continuer à séjourner en France et à travailler ? rnrnMerci par avance pour vos réponses.

Par **marionduval**, le **10/03/2017** à **18:14**

Bonjour, rnrnEssayez de lire la partie qui vous intéresse dans le texte ci-dessous en rapport à la dernière réforme du CESEDArnrn<http://www.association-diem.org/file/circulaire-cartes-pluriannuelles.pdf> rnrnBon courage!